

Prélèvements vaginaux

1. Introduction :

Le laboratoire privilégie les prélèvements vaginaux sans speculum car il n'y a pas de grande différence dans l'interprétation clinique.

2. Responsabilités :

Les prélèvements peuvent être réalisés par les biologistes et les infirmières, l'auto-prélèvement peut également être proposé. Le prélèvement doit se faire au laboratoire.

• Préleveur :

Remplir soigneusement la fiche de renseignements (DDR, Trt. en cours, grossesse...)

Identifier correctement les écouvillons (nom en majuscule ou étiquette).

Mettre le prélèvement dans une pochette double poche avec la feuille de renseignements.

3. Prélèvement vaginal chez la femme adulte :

a. Lorsque l'ordonnance demande « Prélèvement Vaginal »

Réaliser le prélèvement vaginal au niveau de la paroi vaginale et au niveau des culs de sac à l'aide de 1'écouvillon en milieu de transport liquide (E-Swab).

Pour les femmes en âge de procréer (> 15 ans), on ajoutera la Recherche de *Chlamydia trachomatis* et *Neisseria gonorrhoeae* (prélèvement sur place ou milieu prélevé si prélèvement extérieur).

b. Lorsque l'ordonnance demande « Recherche de mycoplasmes » :

Pour *Mycoplasma hominis* ou *Ureaplasma urealyticum* : Réaliser le prélèvement au niveau vaginal à l'aide d'un écouvillon E-Swab puis replacer l'écouvillon dans son milieu de transport en vue de l'envoi en bactériologie.

Pour *Mycoplasma genitalium* : Réaliser le prélèvement au niveau vaginal à l'aide du Kit spécifique PCR *Aptima (HOLOGIC)*

c. Lorsque l'ordonnance demande « Recherche de *Chlamydia par PCR* » ou *Neisseria gonorrhoeae par PCR* ou *Mycoplasma genitalium* :

Kit spécifique PCR *Aptima (HOLOGIC)*

Réaliser le prélèvement au niveau vaginal à l'aide de l'écouvillon spécifique et replacer l'écouvillon dans le milieu de transport spécifique (livré avec le kit PCR).

L'auto-prélèvement est également envisageable.

d. Auto-prélèvement :

Il faut bien expliquer à la patiente comment faire et bien identifier les écouvillons, avant le prélèvement selon le document *SEL-PPI7E-001Vx-Auto prélèvement vaginal*

4. Recherche de Papillomavirus ou HPV ou Frottis cervical :

→ Lorsque l'ordonnance demande « Frottis cervical/ HPV ou recherche de Papillomavirus/ dépistage cancer col de l'utérus »

Ce type de prélèvement peut être apporté au laboratoire ou prélevé sur place : **seuls les biologistes médicaux (médecins ou pharmaciens) peuvent réaliser ce prélèvement.**

Utiliser le kit HPV (brosse et flacon de liquide de conservation THINPREP fourni par commande interne au PT). Les flacons SUREPATH sont aussi acceptés.

Selon l'âge de la patiente, le code analyse diffère :

Femme < 30 ans : FROT30 (prélèvement transmis au labo d'anapath DIAG)

Femme >= 30 ans et < 65 ans : HPVPCR, analyse réalisée au PT Spécialisé St Roch.

Femme > 65 ans : enregistrer un frottis

Voir documents : *SEL-PPI7I-314_VxPrélèvement ana-path société DIAG* et *SEL-PSE7E-008 Codes d'enregistrement pour bactériologie*.

5. En cas de demande de recherche d'Herpès par PCR :

Kit fourni par laboratoire spécialisé. Prélever le contenu d'une vésicule à l'aide d'un écouvillon et le mettre dans le milieu de culture spécifique.

6. Prélèvement génital chez l'enfant ou la jeune fille (non pubère) :

Demander l'avis d'un biologiste du laboratoire, on se contente généralement d'un écouvillonnage vulvaire (ne jamais mettre de spéculum).

Toujours faire le prélèvement en présence de la mère ou d'une autre préleveuse. Utiliser les mini-écouvillons spécifiques.

7. Prélèvement génital chez la femme enceinte :

Ne pas utiliser de spéculum !

Le(s) écouvillons doivent être introduits d'environ 5 cm, bien contre la paroi vaginale pour éviter un contact indésirable avec le col et toutes les conséquences potentielles associées.

Recherche spécifique de Streptocoque du groupe B au 8^{ème} mois de grossesse.